

N° 1742554186 /MEMFPMA/DGFP/DC/sa

REF. SIGFAE: FC-25-A/52913

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE :**

**IL EST OUVERT, AU TITRE DE L'ANNEE 2025, UN CONCOURS PROFESSIONNEL
EXCEPTIONNEL DE PROMOTION, SUR ETUDE DE DOSSIERS, DES FONCTIONNAIRES DU GRADE
A5 AU GRADE A6, POUR 100 POSTES BUDGETAIRES.**

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE, LES FONCTIONNAIRES DE GRADE **A5** AGES DE
SOIXANTE-DEUX (62) ANS AU PLUS AU **31 DECEMBRE 2024** ET ISSUS DES EMPLOIS CI-
APRES:

- INGENIEUR PRINCIPAL (AGRICULTURE, AGRONOMIE, AVIATION CIVILE, ELECTROTECHNIQUE, CONSTRUCTION, CONTROLE QUALITE, EAUX ET FORETS, ELECTRONIQUE, ENERGETIQUE, GENIE RURAL, GEOLOGIE, HALIEUTIQUE, INFORMATIQUE, MEDIAS, MINES, STATISTIQUES-ECONOMIE, TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT-LOGISTIQUE, ZOOTECHNIQUE, ENVIRONNEMENT, IMPRIMERIE, CHIMIE);
- ARCHITECTE PRINCIPAL;
- URBANISTE PRINCIPAL;
- DEMOGRAPHE PRINCIPAL;
- ADMINISTRATEUR PRINCIPAL (CIVIL, TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES, AFFAIRES MARITIMES ET PORTUAIRES, COMMUNICATION, SOCIAL);
- ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DES SERVICES FINANCIERS (ASSURANCES, BANQUES, COMMERCE, DOUANES, FINANCES GENERALES, IMPOTS, SANTE, TRESOR);
- JOURNALISTE PRINCIPAL;
- PRODUCTEUR PRINCIPAL;
- CONSERVATEUR PRINCIPAL (ARCHIVES, BIBLIOTHEQUE, MUSEE);
- CONSEILLER D'ACTION CULTURELLE PRINCIPAL;
- CONSEILLER PRINCIPAL DU TOURISME;
- DOCUMENTALISTE PRINCIPAL.

LES CANDIDATS DOIVENT:

- **SOIT TOTALISER AU MOINS SIX (06) ANS D'ANCIENNETE DANS LE GRADE A5 AU 5 JANVIER 2025;**
- **SOIT JUSTIFIER D'AU MOINS QUATRE (04) ANNEES D'EXERCICE EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL D'ADMINISTRATION CENTRALE, DE DIRECTEUR D'ADMINISTRATION CENTRALE OU ASSIMILE AU 05 JANVIER 2025.**

LES INSCRIPTIONS SONT REÇUES EN LIGNE VIA LA PLATEFORME UNIFIEE DE GESTION DES CONCOURS ADMINISTRATIFS, SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, www.fonctionpublique.gouv.ci, DU VENDREDI 28 FEVRIER 2025 AU VENDREDI 11 AVRIL 2025.

A L'INSCRIPTION, TOUS LES CANDIDATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT JOINDRE EN LIGNE LA VERSION NUMERIQUE DES PIECES ORIGINALES CI-APRES, EN UN FICHER UNIQUE AU FORMAT PDF:

- UNE COPIE DE LA FICHE DE CANDIDATURE A IMPRIMER EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, (www.fonctionpublique.gouv.ci);
- L'ACTE DE PROMOTION DU CANDIDAT DANS LE GRADE **A5**;
- LE CERTIFICAT DE PRISE DE SERVICE DANS LE GRADE **A5**;
- UN CURICULUM VITAE (CV) CERTIFIE SINCERE;
- UNE COPIE DE L'ACTE DE NOMINATION DANS LES FONCTIONS OCCUPEES EVENTUELLEMENT, TELLES QUE FIGURANT SUR LE CV;
- L'ATTESTATION DE NON-SANCTION DISCIPLINAIRE DE L'ANNEE **2025** ET LE REÇU;
- L'ATTESTATION DE PRESENCE AU POSTE DE L'ANNEE **2025** SIGNEE PAR LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES OU LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE DU CANDIDAT;
- LE REÇU DE PAIEMENT EN LIGNE DES DROITS D'INSCRIPTION FIXES A **QUARANTE-SEPT MILLE CINQ CENT (47.500) F CFA**;
- UNE FICHE DE POSTE D'UNE (01) PAGE MAXIMUM.

LA PUBLICATION DES RESULTATS EST FAITE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION www.fonctionpublique.gouv.ci.

Références:

- 1- Article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02 Juillet 1993, portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique;
- 2- Annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, telle que modifiée par l'annexe des décrets n°2016-1141 du 21 décembre 2016, n°2020-532 du 24 juin 2020, n° 2022-688 du 6 septembre 2022 et n°2022-920 du 30 novembre 2022;
- 3- Décret n°2022-753 du 28 septembre 2022 relatif à la mise en oeuvre de l'obligation d'enrolement à la Couverture Maladie Universelle.